

Réf: Dossier 312580

Avis de constitution

SOCIETE « TERANGA PECHE SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDECI EN FACE DU
PALAIS DE JUSTICE LOT 2063 ILOT 55B, Lot 2063, Ilot 55B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERANGA PECHE SARL »

Objet : Toute activité d'armateur, Import-Export de congelés, Commerce Général & Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opération financière, commerciale industrielle et mobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDECI EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE LOT 2063 ILOT 55B, Lot 2063, Ilot 55B

Dirigeant(s) M KEITA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04791 du 22/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28573/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

